

École élémentaire d'application Jacques PREVERT
48, avenue Louis Laroche
23000 GUERET Guéret
05 55 52 12 18
ce.0230482z@ac-limoges.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 9 novembre 2023

Présents :

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Forgeau, Eclache, Ibrahim, Parot-Soulier, Bord et M. Degaine Fabien
- L'équipe enseignante : Mmes Cailliez, Crassous Nina, Crassous Iane, Degaine, Fredon, Gaumet, Godard, Lagrange, Parrain (arrivée à 18h15), Piquet, et Mrs Pré, Vachon et Weens + Mme Benedicte Duquerroy (arrivée à 17h35)
- Représentants de la municipalité : M. Mroivili, conseiller municipal
- Représentant du péri-scolaire : Mr Kharadji Jimmy
- DDEN : M. Desagnat

Excusé(e)s :

- Représentant(s) des parents d'élèves : Mme Abdou Lifatahou, M. Winterstein, Mme Vauclin, Mme Thomas
- Equipe enseignante : F Merias, E Lagrange
- Membres du RASED : Mmes Debouche-Aufort et Geoffre .
- Représentants de la municipalité : Mme Ferreira de Matos, adjointe aux affaires scolaires

Secrétaires de séance : enseignant et représentant des parents d'élèves : Mme Gaumet et M. Degaine

La séance est ouverte à 17h20.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école
- Règlement intérieur de l'école
- Projet d'école
- PPMS
- Protocole Phare
- Organisation du temps scolaire
- Informations diverses
- Questions diverses

Tour de table de présentations.

1 - Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Le compte-rendu du conseil d'école du 3 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 - Règlement intérieur de l'école

Quelques modifications sont à effectuer. Les parties concernées sont :

Chapitre III- article 6 : entrée et sortie de l'école

Portails avenue Louis Laroche et impasse : entrées entre 8h35 et 8h45 précises, et entre 13h50 et 14h précises, sorties à 12h et 16h45 : classes de CE2 de Mme Degaine, classes de CM1-CM2 de Mmes Crassous, Lagrange et Merias.

Portail du bout de l'impasse : entrées entre 8h35 et 8h45 précises, et entre 13h50 et 14h précises, sorties à 12h et 16h45 : classes de CP de Mme Fredon, de CP-CE1 de Mme Parrain, de CE1 de Mme Gaumet, de CE2 de Mme Godard.

Les élèves sont accueillis à 8h35 et 13h50 par les maîtres dans chaque classe après lavage des mains.

J.Kharadji précise que le péri-scolaire continue à faire laver les mains à 13h50.

Dans l'article 7 : RECREATIONS

L'organisation spatiale est modifiée durant la période nécessitant des mesures sanitaires liées au Covid 19, et pendant les travaux de la cour.

Tous les objets dangereux (tels que pétards, couteaux, objets de verre...) sont interdits ainsi que les objets rapportés de la maison tels que téléphones portables, lecteur MP3, petits jouets. etc....

Faut-il autoriser les billes ? Non, mais la question se pose car on pourrait faire la différence entre billes collectives pour des jeux de cour pendant les récréations et billes apportées de la maison.

Mme Piquet explique que le règlement est signé et lu en classe + signé à la maison. Il sera présenté dans toutes les classes de manière adaptée. Il est signé par chaque élève et transmis aux responsables légaux qui le signent à leur tour.

Ce nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3 – Projet d'école :

Le projet d'école couvrant les années 2021 à 2024 se poursuit et termine cette année scolaire.

Rappel des axes :

Axe 1 ➡ Mieux parler, mieux lire, mieux écrire

Axe 2 ➡ Mieux compter, mieux raisonner

Ces deux axes répondent à l'axe académique « Accompagner l'élève dans son parcours de réussite ».

Axe 3 ➡ Construire tous ensemble

Il répond à l'axe académique « Construire ensemble ».

Rappel est fait que ce projet d'école a été écrit en commun avec l'école maternelle, comme les précédents.

Présenter et commenter les grandes lignes :

Axe académique	Axe école	Actions	Cycles
Accompagner l'élève dans son parcours de réussite	1. Mieux parler (axe de réflexion cette année entre nos deux écoles), mieux lire, mieux écrire	1-Un nouveau système d'évaluation en EDL. Objectif : Mettre l'évaluation au service de la construction de la confiance de l'élève (évaluation par compétence)	Cycle 3
		2-Améliorer la compréhension orale. Objectifs : Promouvoir l'enseignement de l'oral, Favoriser l'expression orale dans et hors la classe. Mobiliser les acteurs du territoire.	Cycle 1
		2-Apprendre à raconter. Objectifs : Idem précédents	Cycle 2
		2-Parler pour communiquer et s'exprimer. Objectifs : Idem précédents	Cycle 3
	2. Mieux compter, mieux raisonner	3-Renforcer l'estime de soi en renforçant son potentiel en mathématiques. Objectifs : Modifier son rapport aux activités de mathématiques : y trouver du plaisir, considérer les obstacles comme franchissables. Comprendre un énoncé de problème. Réinvestir ses connaissances mathématiques dans la démarche de résolution de problème. Construire des automatismes efficaces de calcul.	Cycle 1, 2 et 3
Construire ensemble	3. Construire tous ensemble	4-Renforcer la coopération avec les partenaires extérieurs. Objectifs : Organiser les partenariats et la coopération entre les acteurs du territoire (collectivités territoriales, acteurs institutionnels, associations) en développant les échanges et les informations réciproques.	Cycle 1, 2 et 3
		5-Une école qui accueille, informe et communique. Objectifs : Faciliter la relation école-famille, Prévenir la difficulté scolaire.	Cycle 1, 2 et 3

Nous avons souligné l'année passée les difficultés scolaires de plus en plus importantes d'une partie importante de nos élèves. C'est encore vrai cette année.

Les équipes enseignantes des écoles Prévert souhaitent une entrée du groupe scolaire en REP ou REP+, dispositif qui paraît tout à fait adapté au regard des difficultés sociales, économiques et éducatives rencontrées par certaines familles des quartiers fréquentant l'école. De nombreuses démarches dans ce sens ont été effectuées l'an passé, sans avancée notable. Nous attendons à ce stade de savoir ce qu'il va advenir des REP et comment ils vont être déployés au niveau national. Nous envisageons avec M. Janot de nous rapprocher à nouveau du collègue Martin Nadaud, de l'école Langevin elle aussi concernée et de demander une audience à la directrice à ce sujet.

Activités au service du projet d'école :

Le conseil municipal d'enfants :

Mme Piquet présente ce qu'est le conseil municipal d'enfants :

Les élections pour le conseil municipal d'enfants ont eu lieu le 19 octobre, deux nouveaux élèves de CM1 en font désormais partie.

Le Conseil municipal des enfants a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres.

Ce conseil participe à l'apprentissage des valeurs de la République et à l'appropriation de la notion de citoyenneté ; autant pour les élus que pour les électeurs parce que les premiers doivent rendre compte de leurs actions et que les seconds doivent questionner, interroger pour faire vivre la démocratie.

Lorsque le Conseil Municipal d'enfants sera installé en mairie ils viendront présenter leurs rôles et leurs actions auprès des élèves de toutes les classes de l'école.

Mme Crassous souligne l'intérêt qu'ont les enfants pour le vote : expérience enrichissante.

1^{er} décembre 2023 après l'école : installation du Conseil Municipal d'Enfants à la mairie.

Une réflexion des enseignants est à mener pour un échange entre les classes et les élus.

Projet cour : Mme Godard présente le projet :

Les élèves ont investi progressivement la nouvelle cour.

Participation de toutes les classes aux plantations, chaque jeudi de novembre mais le projet de plantations avec les élèves est reporté en raison de la météo.

Dans le cadre de la journée de la laïcité le 9 décembre, les enseignants ont demandé de planter un arbre symbolique, arbre de la laïcité ou de la fraternité, avec cérémonie regroupant parents, municipalité, inspection. Quelques enseignants se rendront à la serre municipale prochainement pour choisir l'arbre, en accord avec Mme Garcia.

Il est demandé si un coin « patouille » sans végétalisation peut être laissé, pour éviter que les enfants ne créent un peu partout dans les espaces végétalisés.

Mme Godard demande s'il est possible d'avoir les nouveaux plans de la cour, en numérique.

Les pergolas sont appréciées mais les bois ont des échardes et de la sève.

Mme Godard renouvelle la demande des pergolas de l'autre côté. M Mroivili propose de refaire passer les services techniques pour faire un point sur les travaux.

Est soulevé aussi le problème des copeaux (à conserver, à ajouter, à renouveler ?)

Mme Piquet pose la question de la période d'été pour les carrés potager : qui va arroser ? Les agents ? M Mroivili demandera à Mme Garcia. M Kheradji évoque une organisation du calendrier des interventions de maintenance des espaces verts.

Classe de découverte :

Mme Degaine : C'était une habitude de partir tous les 3 ans pour les classes de CE2 et CM. Cela n'a pas pu être réalisé l'an dernier faute de moyens financiers suffisants (fonds et participation des familles).

Cette année, une classe de découverte est envisagée pour les classes de CE2-CM.

Les enseignantes se réunissent pour commencer à y réfléchir lundi 13 novembre. Le problème du financement reste entier cependant. La directrice va se rapprocher de Mme Couture, en charge de la politique de la ville à la préfecture pour voir ce qu'il est possible de faire. Des actions sont réfléchies aussi par la toute nouvelle association de parents, ainsi que par les enseignants au niveau de l'école : marché de Noël qui associera aussi le péri-scolaire, grilles de tombola, « trousse à projet »,...

Partir à deux classes tous les deux ans n'est pas moins cher que tous les trois ans à 4 classes.

Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret : Mme Gaumet :

La fréquentation de ce lieu de culture est primordiale pour le projet d'école. Une fréquentation régulière est nécessaire. La lecture est grande cause nationale depuis l'an dernier.

La BMGG c'est :

- un lieu de recherche,
- un lieu de développement de son sens critique,
- un lieu de connaissance du monde, de connaissance de soi, d'enrichissement et de culture,
- un lieu d'apprentissage de son autonomie,
- un lieu de différenciation qui lui permet de développer son pouvoir personnel vis-à-vis de la connaissance,
- un lieu de détente et d'émerveillement qui stimule la curiosité et le plaisir d'apprendre sur soi, sur les autres et sur le monde,
- un lieu d'intimité et de liberté.

Deux types de visites : les visites avec animations, de moins en moins nombreuses mais toujours appréciées des élèves et propices à des échanges autour du livre et à des activités en continuité et des visites régulières d'emprunt l'objectif étant de donner des habitudes de fréquentation des lieux de culture et d'étendre les choix au-delà des bibliothèques de classes.

En lien avec cette fréquentation des livres, et en dehors du travail de classe en littérature, une action commune à toutes les classes est le quart d'heure de lecture quotidien.

Ecole et Cinéma : M. Weens :

La Creuse est l'un des départements où les élèves fréquentent le plus le cinéma, grâce aux dispositifs Ecole/collège et lycée au cinéma. Nous bénéficierons comme les années précédentes de trois voire quatre séances pour les CM dans le cadre de la liaison CM2- 6ème.

Nous emmenons nos élèves au cinéma pour :

- Aiguiser leur regard afin qu'ils sachent lire les images avec recul et sens critique,
- S'initier aux techniques les plus variées,
- Connaître le patrimoine cinématographique, ouverture à des propositions qui sont différentes de ce qui peut se faire en famille.
- Sensibiliser les élèves à la création contemporaine.

Musée : Pas d'ateliers possibles cette année, le musée ne propose pas d'interventions en classe.

M. Mroivili demande si les ateliers passés fonctionnaient bien : oui c'était très riche et fort de voir le musée transposé dans les classes, très confortable pour les collègues.

Spectacles de la Guérétoise : Mme Parrain :

Toutes les classes de l'école vont aller voir trois spectacles dans l'année à l'Espace Fayolle ou Lejeune.

Aller au spectacle requiert la concentration, l'écoute attentive, la disponibilité du spectateur.

L'un des enjeux est de faire prendre conscience à l'élève qu'il n'est pas simplement destinataire ou consommateur d'un acte de communication, mais acteur de la représentation, participant à une expérience humaine au présent où tous ses sens et son imagination sont sollicités.

Les objectifs visés sont :

- Découvrir la culture vivante (arts contemporains)
- Vivre des émotions, les exprimer, les partager
- Se construire personnellement en expérimentant des situations complexes et fortes émotionnellement.
- Développer et alimenter son imaginaire
- Former son esprit critique: comprendre, choisir, argumenter,...
- Rencontrer d'autres idées, d'autres visions du monde, d'autres formes d'expression, d'esthétique.

Dates : CP et CP-CE1 le 8 décembre (*Du balai !*), les CM le 9 février, les 8 classes le 9 avril, les CE1 et CE2 le 16 mai (*Merlot*)

Chorale : Mme Crassous Nina :

Les 3 classes de CM : projet « Les petits loups du jazz » : une fois par semaine, le jeudi am, avec un professeur du conservatoire Emile Goué.

Les élèves se produiront sur scène le 24 mai avec tous les élèves des écoles de la ville participant à cette chorale.

Projet INSPE : Mmes Parrain et Godard :

Deux projets sont menés avec l'intervention d'étudiants en Master de l'Inspe de Guéret.

- Classe de Mme Parrain, en anglais chanson écrite par les élèves + danse chorégraphiée (apprise par les adultes)
- Classe de Mme Godard en sciences : vont à l'Inspe 3 mardis en sciences autour de l'électricité : télégraphe lumineux

Départ de deux mamans (18h28)

EPS : Mme Crassous Nina :

Piscine : BAM : Toutes les classes de l'école ont fréquenté les BAM à la première période et le bilan est plus que positif.

Nous remercions très chaleureusement les parents accompagnateurs car sans eux, répondre à la demande institutionnelle d'amener tous les élèves au savoir nager ne serait pas possible. Nous offrons une mention spéciale à M. Pargade qui nous accompagne encore alors qu'il n'a plus d'enfant dans notre école.

Dojo : la classe de CP-CE1 de Mme Parrain ira en période 2, les mardis matins et la classe de Cp de Mme Fredon ira en période 3. Les déplacements s'effectueront en bus.

Gymnase de Grancher : 1 classe de CE2 en P2 et une classe de CE2 en P3, les mardis matins

Chabrière : un vendredi am/mois toute l'année à partir de la période 2, pour les classes de CP et CE1

Gymnase Léo Lagrange :

- Lundi 14 h – 16 h tennis de table : classe de CE1 de Mme Gaumet

- Mardi de 14 h à 16 h gymnase + escalade + Annexe 1 Stade toute l'année : classe de Mme Degaine en P2 et P4

- Vendredi 10 h - 12 h – salle de tennis de table + Boulodrome – terrain A1- P1-P2 : classes de CM en P2

- Vendredi 14 H 30-16 H : Piste athlétisme -P5 : classe de CE2 de Mme Degaine

La question du stockage du matériel apporté par les enseignants et de l'utilisation du matériel présent au gymnase Léo Lagrange est posée.

USEP : Nous n'adhérons à l'USEP pour l'année 2023-2024 que pour les classes de cycle 2, compte-tenu du coût des adhésions. Les élèves pourront ainsi valider le permis piéton en mars, participer à des rencontres avec d'autres écoles,...

Informations sur les autres services de l'école :

PDMQDC (Plus de maître que de classe) :

M.Weens présente le dispositif :

Théorie : doit prévenir ou traiter la difficulté dite moyenne pour ne pas faire de concurrence aux dispositifs d'aides spécialisées qui eux s'adressent à des élèves en plus grande difficulté et sont prodigués par des enseignants « spécialisés ». Le maître + n'a aucun diplôme particulier qui le différencie d'un enseignant classique.

Il s'agit d'un dispositif qui doit durer au sein d'un groupe scolaire pour avoir un réel impact. Généralement, il est pensé pour rester entre 5 à 10 ans.

Pratique : le maître + intervient auprès d'un petit groupe dans un espace classe à part, ou en co-intervention avec l'enseignant de la classe, dans sa classe.

Dans l'idéal, ses interventions sont organisées en fonction des besoins des élèves autour d'un projet fédérateur pour toute l'école.

Cela demande aussi à l'équipe enseignante de trouver de nouvelles façons d'enseigner puisque l'on ne travaille pas de la même façon seul ou à deux.

Seulement, cela demande énormément de travail de concertation entre les enseignants de l'équipe pédagogique, et cela constitue autant de travail supplémentaire pour les titulaires des classes.

Le maître + peut proposer et envisager plein de choses, il ne décidera jamais de rien tout seul, sinon, cela n'a aucun sens.

Pour ces raisons, nous sommes actuellement dans une phase de découverte de ce dispositif.

Le maître + intervient régulièrement dans 6 de nos 8 classes en fonction de besoins ciblés par les enseignants. Il ne s'agit pas toujours d'élèves en difficulté.

Quand nous aurons éprouvé ce dispositif, nous pourrons essayer de mettre en place des choses plus ambitieuses, mais pour répondre à l'urgence, nous avons fait le choix du pragmatisme.

Félicitations de tous les enseignants à Antoine qui s'est beaucoup investi sur cette première période.

RASED :

Une psychologue scolaire et une maîtresse E (travail scolaire) interviennent sur notre école mais nous n'avons pas de maître G (travail sur le comportement). La difficulté scolaire (avec des formes très diverses) est très présente dans notre école, de plus en plus chaque année. Il y a d'importants besoins en accompagnement RASED.

PEMPR : Pôle Ressources

Guillaume Clavé, enseignant missionné Pôle Ressources, travaille auprès d'école ayant des besoins concernant le climat scolaire ou auprès d'élèves ayant des besoins non scolaires.

UPE2A : M. Vachon :

Trois enseignants référents CASNAV (EANA et EFIV) sont présents sur le département. Un à La Souterraine, une sur les communes de Lavaveix-les-Mines/Aubusson et Guéret (Ecoles J. Prévert et P. Langevin) et un à Guéret (école J. Prévert et collège J. Marouzeau). Des élèves, qui sont depuis moins d'un an en France et ne parlent pas le français, bénéficient d'un enseignement du français dans ce dispositif puis réintègrent leur classe d'affectation le reste du temps scolaire pour s'intégrer au mieux (2 jours sur l'école Prévert par semaine pour l'enseignement du français).

Une maîtresse EFIV, rattachée à Lavaveix-les-Mines, vient deux fois par semaine pour prendre en charge certains enfants du voyage.

Partenaires associatifs : Mme Fredon :

Club Coup de Pouce pour les CP-CE1 : Ce dispositif existe depuis 14 ans et dans toute la France. Il est encadré par des étudiants de l'INSPE. Il travaille sur la lecture en lien avec l'école et la famille avec des obligations familiales d'assister à des séances. Les clubs devraient commencer fin novembre début décembre, CP : lundi, mardi et jeudi 16h45/18h et CE1: lundi et jeudi 16h45-18h, pour 5/6 enfants par club.

D'autres dispositifs existent autour de l'école : *PRE (projet de réussite éducative)* : Ce dispositif existe depuis 3 ans grâce à la politique de la ville. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé pour les enfants de 2 à 16 ans par une équipe regroupant école, services sociaux, associations... une dizaine d'enfants de l'école sont concernés cette année. Mr Roussette, délégué à la Politique de la Ville pour la DSDEN nous accompagne pour affiner les besoins de certains élèves et pour nous faire part des actions mises en place pour ces familles sur des temps hors scolaire, plus une réunion mensuelle pour faire le point sur les accompagnements est mise en place.

Secours populaire, Clé de la réussite, CLAS (médiateur FOL) :

Ces associations d'aide aux devoirs accompagnent certains de nos élèves dans leur scolarité.

4- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Il existe deux types de PPMS : risque attentat-intrusion et risques majeurs (inondations, tempête, orage, neige). Ces deux documents sont transmis à la mairie et la DSDEN.

Un exercice risques majeurs a eu lieu le 5 octobre. Tout s'est bien déroulé. Un autre exercice attentat-intrusion était prévu avant les vacances, mais nous avons dû le reporter compte-tenu de l'actualité. Il aura lieu le 5 décembre après-midi.

PPMS risques majeurs : *Tempête, neige, nuage toxique* - Les objectifs sont de : comprendre l'objet de l'alerte et des risques encourus ; et aussi d'identifier les gestes à effectuer en les différenciant de l'exercice incendie et de l'exercice risque attentat-intrusion (se confiner étant différent d'évacuer).

Mise en situation : à l'alerte, sortir de la classe et se mettre à l'abri loin des fenêtres et autres ouvertures. Réfléchir à ce que l'on pourrait faire durant un temps de confinement long. Les élèves adhèrent sans problème à ce type d'exercice avec sérieux, en se projetant avec réflexion dans les différentes éventualités possibles de risques.

PPMS risques d'attentat-intrusion : L'objectif est d'apprendre à se comporter face à une situation d'attentat-intrusion. Faut-il se sauver très vite ? Se confiner ?

Le choix du confinement pour le prochain exercice a été fait. Chaque classe doit donc à l'alerte, fermer au mieux les ouvertures, éteindre la lumière et se mettre en sécurité (sous les tables, contre le mur du couloir, dans les espaces définis par chaque classe et discutés avec les élèves).

Des aménagements matériels avaient été demandés à la mairie par M. Carras (responsable sécurité à la DSDEN) afin de pouvoir renforcer l'efficacité du PPMS attentat-intrusion :

- installation de boutons moletés dans toutes les classes sur les portes donnant sur le couloir : ils n'ont pas été installés.

- installation d'un visiophone avec gâche électrique, qui se déclencherait depuis un portable : Celui-ci a été installé, mais à un endroit non sécurisé selon le constat fait par la police lors de leurs deux passages en octobre (au niveau de la rampe handicapée, en face du bâtiment) : Il faudrait qu'il soit installé au portail de l'impasse, afin de sécuriser vraiment l'entrée dans l'enceinte de l'école. Le téléphone portable permettant d'ouvrir à distance et pouvant donc être laissé à une enseignante en classe quand la directrice n'est pas là, n'a toujours pas été livré.

M. Mroivili signale qu'il s'est renseigné et que l'emplacement avait été choisi par le référent sécurité de l'éducation nationale, la police, la directrice. Nous réaffirmons que les enseignants et la directrice n'ont pas été consultés sur cet emplacement. Un point avec les services techniques est redemandé.

Qui est responsable des fermetures ? Mur ? Barrières ?

M. Mroivili a demandé un affichage pour indiquer le visio phone.

- installation d'un nouveau portillon sur la grille d'enceinte à hauteur de la salle 6 du bâtiment principal qui semblerait judicieuse pour faciliter une évacuation rapide sur l'avenue L. Laroche : un portail avec accès sur la cour a été installé.

5 – Protocole Phare :

Protocole de prévention et lutte contre le harcèlement. Chaque école a dû signer la charte d'engagement qui est affichée dans le hall de l'école et remplir ce document (projeté), qui doit être présenté et voté en conseil d'école. L'ensemble du conseil s'interroge sur le protocole, les différentes étapes.

Le protocole PHARE est voté à l'unanimité.

Des actions ont été menées dans certaines classes, aujourd'hui journée *Non au harcèlement*. Des actions vont être proposées dans chaque classe pour former les élèves, puisque 10h pour chaque élève du CP au CM2, dans l'année doivent être consacrées à la prévention et la lutte contre le harcèlement. Le questionnaire est à faire passer avant le 15 novembre pour les élèves du CE2 au CM2, les enseignants s'interrogent sur la capacité d'un élève de CE2 ou allophone... à remplir un questionnaire sous cette forme. Chaque enseignant le fera passer en adaptant le temps et la lecture des questions.

6 – Organisation du temps scolaire :

Lecture est faite du courrier de la municipalité. Vote pour la reconduction des jours et horaires scolaires actuels pour les 3 prochaines années scolaires.

La reconduction des jours et horaires scolaires est votée à l'unanimité.

7- Informations diverses :

Exercice incendie : Un exercice va être réalisé vendredi 17 novembre à 11h, avec les pompiers de Guéret, dans le cadre d'une formation pour les pompiers et afin de permettre une réflexion avec les élèves sur ce type d'exercice. Des visites à la caserne seront ensuite organisées en P5 pour les classes le souhaitant.

Photocopieur : Toujours les mêmes constats : capricieux, photocopies un peu meilleures mais avec des traces quand même. M.Desagnat pose la question de la propriété et de la location pour une efficacité du SAV.
M.Mroivili : autre contrat ?

Informatique :

M.Vachon demande toujours à être équipé d'un TBI pour sa classe et à changer son tableau.
Dispositif particulier avec accueil d'enfants d'autres établissements creusois : est-ce qu'une demande partagée (avec le Conseil Départemental) pourrait être faite ? M.Mroivili va se renseigner.

Travaux : Classe de Mme Parrain : il a été signalé qu'une étagère est à replacer.
Il est demandé qu'un éclairage extérieur, dans la cour, soit installé, pour faciliter les déplacements quand il fait nuit.

Point sur la coopérative scolaire : Mme Degaine :

A ce jour sur le compte : + 2 483,07€ + fond de caisse 188€ soit +2671,07€.

L'adhésion OCCE de 412,50€ a été prélevée.

Les subventions mairies 2022-2023 ont été versées (Ecole et Cinéma), soit + 681€

La participation volontaire des familles s'élève cette année à : 846€ se maintien : on peut parler de maintien malgré une baisse des effectifs (merci aux dons en arrondissant les sommes des familles Ait Mellouk en CP en CE2, Dubois en CE2, Aydin en CM2) ; et 110€ de moins qu'il y a 2 ans soit une baisse de 11 élèves, correspondant sans doute aux baisses d'effectifs depuis 2 ans.

Vont se rajouter d'ici janvier :

- les photos (à payer et payées par les familles donc normalement un petit bénéfice) ;
- l'adhésion USEP en négatif autour de 570€ (31,10€ d'affiliation, 445€ de licence enfants soit 5€ par enfant, et 90€ par adulte encadrant soit 18€ pour chacun d'eux) .
- Peut être en positif : les bénéfices de l'organisation d'un marché de Noël en partenariat avec le péri-scolaire et l'association des parents.
- En négatif : paiement acompte si classe de découverte.

Panneaux Rossignols : où cela en est-il ? M.Mroivili va se renseigner.

Association de parents : elle vient de se constituer (fin octobre). Son objet principal sera d'aider l'école à réunir des fonds pour financer les actions liées au projet d'école, comme la classe de découverte. Manifestation prévue pour informer et « recruter » des parents volontaires, avec goûter : le vendredi 17 novembre à 16h45. Lors de la précédente réunion, 4 parents seulement étaient présents... Peut-être passer par les réseaux sociaux fonctionnera mieux (groupes facebook et whatsapp). Une AG et d'autres petites actions sont envisagées.

Mme Piquet remercie les parents de cette initiative, de l'implication, l'énergie et le temps consacrés à cette toute nouvelle association.

8 - Questions diverses

Pas de questions diverses.

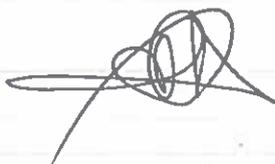
La séance est levée à 20h08

Les secrétaires,

Mme Gaumet Laëtitia



M.Degaine Fabien



La directrice,

Mme Piquet Isabelle

